

## REGLEMENT INTERIEUR



Vous venez de vous inscrire dans une école de karaté. Le dojo en est le lieu de pratique et d'étude. Son bon fonctionnement concerne tout à chacun. Le respect, la courtoisie, la loyauté, l'amitié, l'harmonie, la persévérance sont les fondements de la philosophie des arts martiaux. Chacun se devra donc de les appliquer.

L'hygiène corporelle et vestimentaire sera irréprochable. Les karatégi (kimonos) seront lavés une fois par semaine. Les ongles seront coupés très courts. Des zooris (sandales japonaises ou équivalent) sont obligatoires pour les déplacements hors du tatamis. Il va de soi que chacun veillera à la propreté des lieux et prendra soin du matériel mis à disposition.

Les élèves les plus avancés sont responsables de la discipline et du respect de l'étiquette particulière au dojo. Si vous arrivez en retard vous attendrez que le professeur vous autorise à monter sur le tatamis. Un sociétaire qui ne respecterait pas ces règles serait immédiatement exclu sans dommage et intérêt. Il est en effet prouvé que ces comportements et attitudes influent directement sur la pratique et créent un état d'esprit propice à la compréhension des arts martiaux. Le bureau de l'association peut refuser l'accès au dojo à toute personne qui par son comportement ou ses propos serait susceptible de nuire à la bonne marche de l'école.

Les débutants sont acceptés tout au long de la saison sportive. La saison commence effectivement début septembre et se termine fin juin. Il n'y a pas de cours dirigés pendant les vacances scolaires.

Toutes les personnes qui s'entraînent doivent être à jour de leur cotisation, licence et assurance. Les cotisations sont payables en une seule fois soit au trimestre, soit à la saison. Les cotisations et licence assurance ne sont en aucun cas remboursables, excepté dans les sept (7) jours qui suivent l'inscription, mais l'association gardera 20% pour frais de dossier.

Règlement intérieur approuvé par les assemblées générales des associations « Arts martiaux Rennes » et « Olympique Club Cesson karaté »